

Communiqué de presse

Information réglementée
13 octobre 2017 – 10:00 CET

Division de l'action Umicore

Les actionnaires d'Umicore ont approuvé lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2017 la proposition consistant à diviser chaque action existante en deux nouvelles actions.

Par conséquent, à dater du lundi 16 octobre 2017, le capital d'Umicore sera représenté par 224.000.000 d'actions entièrement libérées, sans valeur nominale et représentant chacune 1/224.000.000 du capital, avec coupon 1 attaché. Chaque action a un droit de vote.

Seules les nouvelles actions divisées (ISIN code BE0974320526) seront négociées sur le Marché Réglementé d'Euronext Bruxelles à dater du lundi 16 octobre 2017.

Pour plus d'informations

Investor Relations

Evelien Goovaerts	+32 2 227 78 38	evelien.goovaerts@umicore.com
Eva Behaeghe	+32 2 227 70 68	eva.behaeghe@umicore.com

Media Relations

Christopher Smith	+32 2 227 72 21	christopher.smith@umicore.com
Marjolein Scheers	+32 2 227 71 47	marjolein.scheers@umicore.com